

**Action** *Gestion d'un bassin versant*  
**Programme éducatif et opérationnel  
 de développement durable  
 pour une approche globale  
 de la lutte contre la désertification**

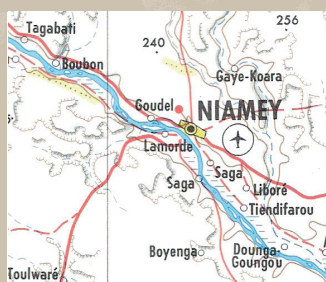
**Projet** **PEODD**  
 Programme éducatif et opérationnel de développement durable, 4ans, 2004-2007

**Coût et financement** **Le budget**  
 570 000 euros pour 48 mois.  
 Répartition du financement : 17 % issus des acteurs nigériens et 83 % issus des partenaires français. Le programme bénéficie du soutien financier du Ministère des Affaires Etrangères, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et du Conseil Général de l'Essonne.

**Objectif** **Permettre l'émergence d'un développement local durable en agissant sur :**

- **La menace socioéconomique de la dégradation des sols**
- **Le faible taux de scolarisation**
- **Le non accès à l'eau potable**
- **L'émergence de la structure communale**

**Zone d'intervention** • **Niger** commune rurale de Bittinkodji (canton de Lamordé, au sud-ouest de Niamey) – département de Kollo – région de Tillabéry.



**Paroles** « Contemple bien ton malheur. Dans le désert, tu finiras par apercevoir une oasis. »  
 Proverbe touaregs.

**Mots-clés** Niger, coopération décentralisée, bassin versant, éducation à l'environnement, renforcement de la structure communale, implication des acteurs et des élus locaux.

Gestion d'un bassin versant

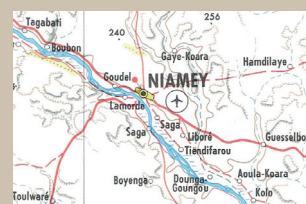
**Programme éducatif et opérationnel de développement durable pour une approche globale de la lutte contre la désertification**

Projet

**PEODD**

Zone d'intervention

**Niger**



## 1 • Problématique de la zone

Le relief de la zone est caractérisé par des plaines (champs cultivés), des plateaux (peu fertiles) et des vallées creusées par de grands koris (cours d'eau temporaires). La population de la commune de Bittinkodji est estimée à 14 506 habitants ; l'élevage et l'agriculture en étant les activités principales.

Depuis ces 20 dernières années, le canton de Lamordé (dont fait partie la commune de Bittinkodji) est confronté à d'importants problèmes environnementaux. En effet, des conditions climatiques défavorables et une pression anthropique croissante exercées sur l'environnement conduisent à une forte dégradation des ressources naturelles ; plus particulièrement des sols (érosion pluviale et éolienne) et de la végétation (déboisement continu destiné principalement à alimenter le marché du bois de feu à Niamey).

Les conséquences de cette dégradation entraînent notamment : la réduction du patrimoine foncier à vocation pastorale et/ou agricole mais aussi, la destruction d'infrastructures (routes, ponts, barrages) indispensables à la vie socio-économique de la région.

Les populations perdant ainsi peu à peu leurs moyens de production et de subsistance sont contraintes d'acheter les denrées alimentaires et agricoles qu'elles produisaient auparavant. Pendant la période de soudure (de mai à août), c'est le cas pour 60% des ménages de la zone qui sont même parfois tentés de consommer leurs propres réserves de semences, hypothéquant alors leur récolte à venir.

De plus, l'exode y est important. De nombreux agriculteurs migrent vers les centres urbains, notamment Niamey, ou même vers d'autres pays voisins, espérant y trouver des revenus complémentaires. Selon les statistiques départementales, ce phénomène concerne en particulier les jeunes qui sont environ 2/3 à quitter leurs villages à la fin des récoltes et à y revenir pendant la saison des pluies pour les travaux agricoles.

## 2 • Acteurs, partenaires techniques et financiers

### - Au Niger :

- La commune de Bittinkodji participe à la mobilisation sociale et appuie financièrement les actions. Elle assure la maîtrise d'ouvrage locale dans la réalisation des infrastructures.
- La population de la commune de Bittinkodji s'est organisée autour de 56 associations locales, regroupées au sein de la Fédération de Marhaba pour lancer des actions de développement actions sociales, économiques et environnementales, avec la mise en place d'actions de formation/sensibilisation à la maîtrise de l'eau et à la réhabilitation des terres.
- L'équipe Eau Vive, est chargée de la mise en œuvre, de la coordination et du suivi des activités du programme ainsi que des relations avec les partenaires nigériens (populations, groupements et associations locales, communes, services techniques de l'Etat au niveau central et déconcentré, prestataires techniques, etc.).
- Les services techniques des ministères concernés au Niger assurent la formation et l'encadrement des paysans dans les activités maraîchères, la confection des ouvrages anti-érosifs, la supervision des travaux hydrauliques (forages, mini adduction d'eau potable). Le ministère de l'hydraulique du Niger participe au financement de la mini adduction d'eau potable de Saga Fondo, chef lieu de la commune.
- Différents prestataires de services interviennent également (bureaux d'étude externes, entreprises spécialisées). Ils sont sélectionnés après un appel d'offre et une procédure de sélection. Toutes les prestations font l'objet d'un cahier des charges précis et défini par avance.

Le projet est également relayé par l'association Eau Vive Montreuil, dans le cadre de son travail d'étude sur la Lutte contre la désertification et d'éducation au développement au Nord.

### - En France, une expérience de coopération décentralisée réussie :

- Le Syndicat mIخته de la Vallée de l'Orge Aval (SIVOA), chef de file du programme qui intègre dans leurs compétences respectives, le Syndicat Intercommunal des Eaux de la région d'Hurepoix (SIERH), et la commune d'Itteville.
- Le Ministère des Affaires Etrangères, le Conseil Général de l'Essonne et l'Agence de l'Eau Seine Normandie participent financièrement au programme.

**> Bilan des activités 2004-2008**

Objectifs spécifiques	Activités : techniques et méthodes	Résultats
1- Appuyer les nouvelles structures communales	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appui à l'élaboration d'un Plan de Développement Communal (PDC).</li> <li>Formation des élus locaux et du personnel technique sur le suivi des activités du programme et le fonctionnement de la commune.</li> <li>Organisation d'échanges et de voyages d'études auprès de la Direction des mesures anti-érosives (DMAE) de Ouallam mais aussi entre élus nigériens et français.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation d'un plan de développement communal.</li> <li>Connaissance et appropriation par les acteurs communaux (élus et techniciens) des textes et de la réglementation communale en vigueur.</li> <li>Réflexion et mobilisation conjointe et organisée des élus et de la population pour le développement local et la protection de l'environnement.</li> <li>Sensibilisation en France, en particulier en Essonne, sur les enjeux de l'environnement au Sahel, avec une mobilisation sociale, institutionnelle et financière.</li> </ul>
2- Protéger l'environnement et lutter contre l'érosion des sols	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'attributions communales pour la protection de l'environnement : création de « Comités de gestion des espaces environnementaux » couvrant progressivement toute l'étendue du territoire communal.</li> <li>Mise en place d'une équipe d'auto-encadrement villageois composée de 72 personnes (chefs d'équipe et traceurs), coordonnant les travaux anti-érosifs menés par plus de 600 villageois.</li> <li>Vulgarisation de techniques simples de lutte contre l'érosion et mise à disposition d'outillage : réhabilitation de 815 ha de terres dégradées traitées par tranchées et cordons pierreux sur 4 sites dans le bassin versant de la digue de Roubiré.</li> <li>Mise en place de 4 pépinières sur chaque site avec une plantation totale de 190.000 plants d'essences locales sur 950 hectares avec taux de reprise de 50%</li> <li>Mise en place de 15 champs de démonstration et formation à la réalisation de 713 zaïs (demi-lunes) pour les femmes</li> <li>Formation aux techniques de restauration des sols dans les champs individuels (30 paysans volontaires) : réalisation de 2000 demi-lunes</li> <li>Mise en place de 10 haies vives de protection pour les cultures maraîchères constituées de 3.120 plants d'essences locales (initiatives villageoises hors PEODD)</li> <li>Installation d'une fourrière communale pour lutter contre la divagation des animaux</li> <li>Réalisation d'une étude de faisabilité technique pour la reconstruction de la digue de Roubiré</li> <li>Réalisation de la digue de Roubiré (en cours)</li> <li>Formation de 9 femmes à la confection de foyers améliorés et fabrication de 300 foyers.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Connaissances des enjeux environnementaux</li> <li>Mobilisation et concertation des acteurs autour de l'environnement</li> <li>Emergence d'initiatives locales</li> <li>Amélioration de la production agricole (mil, sorgho ...), du maraîchage, de la pêche et de l'élevage (ovins, bovins, caprins)</li> <li>Application progressive des techniques anti-érosives sur les parcelles individuelles</li> <li>Diminution de l'érosion hydrique, de l'ensablement des mares et du fleuve Niger</li> </ul>
3- Développer des actions d'éducation et sensibilisation à l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Travail avec les enseignants des écoles primaires et insertion de l'éducation environnementale dans le programme scolaire.</li> <li>Réalisation d'outils et d'activités pédagogiques adaptés au milieu scolaire : projection de films, mise en place de pépinières forestières, réalisation de haies vives dans les écoles, jardin scolaire expérimental avec irrigation par goutte à goutte.</li> <li>Organisation de voyages d'étude sur la faune et la flore au Parc du W (élèves, enseignants, parents d'élèves du bassin versant) et mise en relation avec deux centres de recherches agronomiques (ICRISAT et INRAN).</li> <li>Organisation de deux manifestations culturelles par les élèves : La Fête annuelle de l'arbre (plantation communautaire de 1000 arbres) et la nuit écologique (pièces de théâtre, contes, animations musicales)</li> <li>Réhabilitation et autogestion du moulin de Sebou Sebou (bénéfices au profit d'actions envers l'éducation du village).</li> <li>Relais de ces actions sur la radio communautaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prise de conscience par les écoliers de la nécessité de préserver l'environnement dans les pratiques de vie quotidiennes</li> <li>Transmission des acquis des élèves vers les familles</li> </ul>
4- Améliorer la disponibilité de l'eau agricole et l'accès à une eau potable de qualité	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construction de 12 puits maraîchers.</li> <li>Réhabilitation de 2 forages d'eau en panne (réparation des pompes et construction des aménagements de surface).</li> <li>Réalisation d'une mini-adduction d'eau à Saga Fondo.</li> <li>Appui à la mise en place et la formation d'une association des usagers de l'eau.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation et diversification de la production maraîchère pour environ 100 familles.</li> <li>Amélioration de la fourniture en eau potable pour 2.400 personnes.</li> <li>Réduction des maladies hydriques.</li> </ul>
5- Améliorer la qualité de l'enseignement primaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construction d'une classe en semi-dur à Saga-Fondo.</li> <li>Echanges entre les écoles des communes de Bittinkodji et de Itteville.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Amélioration du taux de scolarisation.</li> <li>Sensibilisation des jeunes, au Nord et au Sud, sur les enjeux environnementaux et de développement local.</li> </ul>
6- Responsabiliser les acteurs locaux et développer une démarche participative axée sur l'auto promotion des populations	<ul style="list-style-type: none"> <li>Enseignement de mesures d'aménagements simples et réalisables par les villageois.</li> <li>Mobilisation de financements locaux (villageois et communaux) pour contribuer à la réalisation des actions du programme.</li> <li>Appui ou formation à l'auto-évaluation (analyse collective des actions menées et des résultats obtenus).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Amélioration de la concertation entre acteurs.</li> <li>Introduction de la culture d'auto évaluation (identification des forces, faibles, difficultés rencontrées, perspectives).</li> </ul>

### 3 • Capitalisation

En 2008, après quatre ans de mise en œuvre, le PEODD a insufflé une dynamique nouvelle : l'économie locale progresse. Plusieurs facteurs favorisent ces résultats, notamment la volonté politique locale et l'implication des populations. Mais de nombreuses améliorations sont encore nécessaires.

#### > Une volonté politique locale à élargir

- Le programme n'aurait pas réussi sans l'engagement des élus locaux et du SIVOA, notamment le maire de Bittinkodji, qui a saisi l'urgence de la problématique et su convaincre les partenaires du projet. Il travaille également à sensibiliser et mobiliser d'autres maires et promeut l'impact positif du PEODD.
- Toutefois, il faut émettre une limite à l'implication des élus locaux, acteurs d'une décentralisation récente et dont les attributions pourraient être plus étendues. De même que les financements et engagements, nationaux notamment, sont encore trop faibles pour combattre la désertification efficacement. Les communes, comme celle de Bittinkodji, y font face avec des moyens humains, financiers et techniques locaux souvent insuffisants par rapport aux besoins d'action.

#### > Une implication villageoise à perfectionner

- Le programme repose essentiellement sur la mobilisation des populations locales : responsabilisation et accompagnement des acteurs ciblés par le programme dans une démarche de développement local durable.
- Toutefois, les enjeux du programme, et plus généralement de la lutte contre la désertification, sont loin d'être appréhendés par l'ensemble des communautés villageoises qui ne perçoivent parfois que difficilement les liens directs entre certaines pratiques d'exploitation des ressources naturelles et le processus de désertification et n'y voient pas forcément d'intérêt direct. Il leur est donc difficile, de partager des réflexions communes sur des solutions à envisager ; elles ont également du mal à se positionner (avec leurs élus) comme groupe d'influence aux niveaux national et international. La sensibilisation des populations à la question environnementale est un travail à long terme. Le PEODD, dans le temps qui lui est imparti, contribuera à convaincre de la nécessité de ces activités et de leur poursuite.
- En outre, le PEODD rémunère la main-d'œuvre villageoise mobilisée pour les actions manuelles qu'il a engendrées. Cette rémunération est nécessaire pour assurer un revenu minimum aux personnes impliquées pendant cette période de travaux. Néanmoins, elle peut compromettre la responsabilisation des personnes qui courent un risque de dépendance financière vis-à-vis du projet.
- Afin de pallier cette situation, l'équipe projet propose de travailler, à la fois, sur une approche communautaire et sur une approche individuelle de la restauration de l'environnement. Les personnes réhabilitant ainsi leurs propres champs verront leurs revenus augmenter et ne dépendront plus du financement du programme pour la poursuite des activités de protection de l'environnement. De plus, l'approche individuelle contribue à la responsabilisation et une forte prise de conscience environnementale. Elle est cependant plus longue.
- La réglementation foncière est également une variable importante et délicate à prendre en compte dans la mise en œuvre du programme. Son application par les autorités communales doit tenir compte des intérêts individuels et de l'intérêt collectif, et prévenir autant que possible les nombreux conflits qui peuvent naître dans certaines localités de la gestion et de l'exploitation des ressources naturelles partagées (parcours, plans d'eau, forêts, etc.).

#### > Des moyens importants à mobiliser

- À ce jour, l'action se concentre sur une commune, sur un territoire réduit. Mais au vu du seuil de dégradation des terres (30 à 70 % durant les 20 dernières années), et sur une échelle beaucoup plus vaste que celle de la Commune de Bittinkodji, seule une intervention de grande envergure, nécessitant une mobilisation politique, humaine, technique, et financière continue, pourrait inverser véritablement la tendance dans un avenir proche.

**Nom de la structure** Eau Vive

**Statut de l'organisation** Association de solidarité internationale, loi 1901  
Membre du Groupe de travail désertification



#### Objectifs de la structure pour la Lutte Contre la Désertification

Eau Vive est une organisation internationale de développement qui inscrit son action dans une approche globale du développement visant à donner aux hommes les capacités et moyens d'accès à de meilleures conditions de vie.

Eau Vive travaille dans une perspective de changement social, économique à travers des actions d'appui conseil et un complément de financement dans la réalisation de projets en lien avec la sécurité alimentaire, l'accessibilité à l'eau, à la santé, à l'éducation et la préservation de l'environnement.

**Zones d'intervention** Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal, Togo

#### Contact

• **France**  
EAU VIVE, 4 rue Victor Beausse 93100 Montreuil - France  
Tel : +33 (0)1 41 58 50 50 - Fax : +33 (0)1 41 58 50 58  
Email : [eauvive@eau-vive.org](mailto:eauvive@eau-vive.org) - Site web : [www.eau-vive.org](http://www.eau-vive.org)

**Liens utiles** [www.sivoa.fr](http://www.sivoa.fr), [www.itteville.fr](http://www.itteville.fr), [www.essonne.fr](http://www.essonne.fr)